



TOURISME NEUCHÂTELOIS

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 juin 2025, à 18h30 La Grange aux Concerts, Cernier

Présidence : M. Bénédicte de Cerjat, président

Présents : 55 membres,
43 invités,

Excusés : 21 membres,
9 invités,

Ordre du jour

1. **Salutations**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2024**
3. **Rapport du président**
4. **Rapport de la direction**
5. **Rapports des comptes 2024 et de vérification**
6. **Discussion et adoption des rapports**
7. **Présentation du budget 2025**
8. **Élection du comité**
9. **Remerciements et divers**
10. **Allocution de Mme Florence Nater, Conseillère d'État, cheffe du Département de l'économie et de la cohésion sociale**

1. **Salutations**

Le président Bénédicte de Cerjat (BdC) souhaite la bienvenue aux nombreux participants, saluant tout particulièrement la présence de Mme la conseillère d'État Florence Nater, de M. Alain Ribaux, notre ancien conseiller d'État de tutelle ainsi que de MM. Bernard Soguel, président d'honneur de Tourisme neuchâtelois, Michel Riba, membre d'honneur de Tourisme neuchâtelois, Jérôme Longaretti, directeur de Jura & Trois-Lacs, et Ivan Breiter, responsable marchés et partenariats de Vaud Promotion.

BdC appelle à une minute de silence en mémoire de M. Pierre Dubois, ancien conseiller d'État (1980-1997) puis président de Tourisme neuchâtelois de 1997 à 2008 et président d'honneur de notre association, ardent défenseur de la cause touristique en Pays de Neuchâtel, décédé la veille.

2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2024**

Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année dernière est approuvé avec remerciements à son auteur.

3. **Rapport du président**

Après la présentation d'un petit film promotionnel sur le Pays de Neuchâtel et la région Jura & Trois-Lacs, le président passe rapidement en revue l'année 2024 qui a été, une fois encore, très positive pour le tourisme neuchâtelois.

Les résultats enregistrés – tant en termes de nuitées hôtelières que de fréquentation des sites touristiques – figurent parmi les meilleurs des vingt dernières années. Deux ans après la fin de la pandémie de COVID-19, qui avait particulièrement profité au secteur en 2021, les chiffres se sont stabilisés à un niveau élevé. Avec une exception toutefois pour les campings, qui ont connu une baisse marquée des nuitées, notamment du public suisse, qui semble avoir repris ses habitudes de vacances à l'étranger.

Ces bons résultats s'inscrivent dans une tendance nationale favorable, l'hôtellerie suisse ayant battu un record historique en 2024 avec près de 43 millions de nuitées.

Dans le canton de Neuchâtel, la fréquentation des visiteurs en provenance de France a connu une progression notable (+22% par rapport à 2019), reflet encourageant des efforts conjoints menés avec Jura & Trois-Lacs pour renforcer la promotion sur le marché français.

Le président a également attiré l'attention sur les hausses de fréquentation remarquables observées dans plusieurs sites touristiques du canton, comme le Musée des Beaux-Arts du Locle (+110%), le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel (+37%) ou encore le Musée international d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds (+29%). La Société de navigation sur le Lac des Brenets a elle aussi connu une hausse spectaculaire de fréquentation (+83%), tandis que la Maison de la Tourbière aux Ponts-de-Martel a accueilli plus de 4'000 visiteurs pour sa première année d'activité.

L'association poursuit son engagement pour représenter et défendre les intérêts de l'ensemble de la branche touristique auprès des autorités et instances régionales et nationales. À ce titre, elle a dû investir beaucoup d'énergie et de temps dans le cadre des discussions avec Gastro Neuchâtel, qui souhaite une modification du cadre légal relatif à la redevance sur les établissements publics. Une telle évolution entraînerait une importante diminution des ressources financières de l'association, impactant inévitablement ses capacités de promotion. Après un échange au sein du Comité en mai dernier, une demande a été adressée au Conseil d'État afin de constituer un groupe de travail chargé de traiter ce dossier et de trouver un compromis satisfaisant pour toutes les parties concernées. Les discussions devraient débiter à l'automne.

Sur le plan politique, Tourisme neuchâtelois a activement participé au processus mené par le Canton pour identifier les sites touristiques prioritaires. Cette démarche vise à définir les zones où un développement touristique restera possible ou sera au contraire fortement limité. L'association a constamment défendu une approche flexible afin de ne pas compromettre d'emblée de futurs projets portés par des communes ou des acteurs privés.

Par ailleurs, les premières réflexions ont été engagées concernant les retombées du projet « La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse 2027 » pour le secteur touristique. Des mesures concrètes ont été proposées afin de garantir une capacité d'hébergement suffisante dans la région des Montagnes durant les périodes de forte affluence.

Le président a exprimé sa gratitude à l'ensemble des membres du Comité ainsi qu'au personnel de Tourisme neuchâtelois pour leur engagement au service du tourisme dans le canton. Il a également adressé ses remerciements à l'ancien Conseiller d'État Alain Ribaux, salué pour son soutien bienveillant, sa disponibilité et son efficacité en faveur du secteur touristique. Son rôle a été déterminant lors de l'adoption unanime par le Grand Conseil, fin 2022, de l'augmentation de la taxe de séjour, qui permet aujourd'hui de garantir la pérennité de la Neuchâtel Tourist Card. Un cadeau est remis à Alain Ribaux.

Enfin, il s'est dit heureux de collaborer désormais avec Mme Florence Nater, nouvelle ministre de tutelle, et a remercié cette dernière pour sa présence à cette soirée.

4. Rapport de la direction

Après les salutations d'usage, le directeur Yann Engel (YEN) ouvre son rapport par des félicitations adressées à MUZOO pour l'obtention récente du prestigieux prix européen « Meyvaert 2025 » du musée pour la durabilité écologique.

Il revient ensuite sur les excellents résultats touristiques enregistrés en 2024, marqués notamment par le franchissement du seuil symbolique des 270'000 nuitées. Bien que le début de l'année 2025 soit jugé plutôt timide, YEN reste confiant, grâce notamment aux actions de communication et au déploiement de la Neuchâtel Tourist Card (NTC), qu'on pourra atteindre à nouveau une belle performance annuelle.

L'évolution des nuitées depuis la création de Tourisme neuchâtelois en 1996 est réjouissante, même si le canton reste un acteur modeste à l'échelle nationale. Par ailleurs, pour la deuxième fois depuis 1996, la fréquentation globale des sites touristiques a dépassé les 1'200'000 visites, ce malgré le

déménagement du Papiliorama à Chiètres (qui totalisait à lui seul environ 200'000 entrées), ce qui témoigne d'un engouement soutenu.

Un film récapitulatif des moments forts de l'année 2024 est ensuite diffusé.

Le directeur souligne qu'après une année 2024 très positive, l'accent est désormais mis sur la digitalisation de la NTC, officiellement lancée le 1er janvier 2025. Cette évolution a nécessité un important travail de préparation. Plus de 500 prestataires ont été réunis lors de séances d'information et divers supports ont été créés (tutoriels, vidéos, documents papier, etc.) pour les accompagner.

À ce jour, la NTC numérique connaît un franc succès : au 1er juin, 35'000 cartes ont été émises, soit un volume équivalent à celui de l'année précédente. Le directeur rappelle qu'il s'agissait d'une obligation pour toutes les communautés tarifaires suisses de digitaliser leur carte d'hôte. Même si le taux de problèmes techniques reste bas (environ 250 cas sur 35'000 cartes), cela représente encore un défi à surmonter. Il reconnaît que la version papier (le carnet) était plus simple pour certains publics. A l'image de la Poste, où 98,8 % des paiements s'effectuent aujourd'hui par des moyens digitaux, il reste une petite part incompressible d'utilisateurs de la NTC qui ne franchiront probablement jamais le pas du digital. L'objectif n'est donc pas d'atteindre 100 % de conversion, mais de garantir une transition fluide pour la grande majorité.

YEN rappelle que la réussite de cette transition repose sur l'engagement de l'ensemble des prestataires. Leur implication constructive est essentielle pour que Neuchâtel continue à jouer un rôle de pionnier en matière de tourisme digital en Suisse. Aujourd'hui seuls les cantons de Zoug et de Neuchâtel offrent de telles prestations numériques, les autres cantons suisses observant attentivement l'évolution. À terme, Tn envisage avec ses partenaires de proposer un système de licences.

La communication de notre offre touristique demeure évidemment un levier essentiel de notre stratégie. Il y a deux ans, l'accent avait été mis sur l'axe « Nature », suivi en 2024 par l'axe « Culture ». En 2025, c'est l'axe « Saveurs » qui est mis en avant. Dans ce cadre, une collaboration avec GastroNeuchâtel a permis de soutenir promotionnellement le Festin neuchâtelois, événement valorisant les produits du terroir. Par ailleurs, Tourisme neuchâtelois a participé, aux côtés de Neuchâtel Vins et Terroir (NVT), à un roadshow en Suisse alémanique visant à animer plusieurs centres touristiques et à promouvoir les spécialités neuchâteloises auprès d'un public élargi.

En parallèle, en collaboration avec Suisse Tourisme (ST) et Jura & Trois-Lacs (J3L), des expériences outdoor ont été mises en valeur à travers un clip vidéo dynamique. Un partenariat a également été établi autour de boxes vélos customisées à des fins promotionnelles. Tourisme neuchâtelois n'a pas échappé au phénomène TikTok, devenant de plus en plus actif sur cette plateforme avec des contenus décalés et attractifs. À titre d'exemples, deux vidéos ayant rencontré un franc succès sont diffusées : la présentation du site d'Evologia et une capsule dédiée à l'Art nouveau.

YEN présente ensuite toutes les manifestations susceptibles de faire rayonner le canton en dehors de ses frontières qui vont se dérouler dans le canton de juin à août 2025. Une quinzaine de manifestations sportives et culturelles d'envergure animeront l'été.

Il y a aussi de belles perspectives pour les années à venir:

En 2027, La Chaux-de-Fonds deviendra la première Capitale culturelle suisse, avec pour ambition de franchir le cap du million de visiteurs. Ce projet représente une opportunité majeure de valoriser la région des Montagnes et de dynamiser l'ensemble du secteur touristique régional.

Par ailleurs, les cantons de Neuchâtel et du Jura seront les invités d'honneur du Sechseläuten de Zürich en 2028. Cet événement constituera une vitrine précieuse pour la région, offrant une visibilité en amont et en aval de la manifestation.

Pour 2031, année où se tiendra à nouveau en Suisse romande - comme tous les 15 ans - la Fête fédérale de lutte, Neuchâtel a décidé de se remettre en lice. D'une durée de trois jours, cette fête rassemble quelque 350'000 visiteurs. Après Estavayer en 2016, le site de l'aéroport de Colombier est envisagé comme lieu d'accueil pour l'édition 2031. Un comité a été constitué pour porter la candidature. Une commission évaluera d'ici à septembre 2025 si le site répond à tous les critères requis. Deux candidatures concurrentes sont possibles, en provenance du Haut-Valais et de Genève.

Enfin, Yann Engel transmet avec satisfaction les clés de l'association à son successeur. Il conserve de précieux souvenirs de son mandat et adresse ses remerciements sincères à l'ensemble des partenaires pour leur collaboration.

5. Rapports des comptes 2024 et de vérification

Avant de présenter - pour la 30e et dernière fois - les comptes à l'Assemblée générale, Philippe Streiff tient à exprimer sa gratitude aux membres de Tourisme neuchâtelois, aux membres du comité, à ses collègues ainsi qu'aux anciens présidents, avec une pensée toute particulière pour Pierre Dubois, qui l'avait recruté à l'époque.

Il adresse aussi un hommage appuyé à Yann Engel, son directeur, qualifié de « très grand Monsieur Tourisme », pour leur excellente collaboration au cours des 30 dernières années. Une amitié solide les a unis cinq jours sur sept, durant trois décennies, une longévité et une complicité rares, même dans un couple, souligne-t-il avec émotion.

Comptes 2024

Les comptes 2024 ont été vérifiés par la fiduciaire Raffaele Sàrl à Neuchâtel. Philippe Streiff remercie Mme Jessica Seiler et M. Daniele Raffaele pour la qualité de leur travail et leurs recommandations.

On avait prévu un budget équilibré pour 2024. Les prévisions se sont révélées assez réalistes. L'exercice 2024, présenté à la page 10 du rapport annuel de Tn, boucle avec un total de revenus de CHF 5'324'766 et un total de charges de CHF 5'313'58, donc un résultat de l'exercice de CHF 11'179.

Philippe Streiff fait les quelques commentaires suivants:

Revenus

- Les revenus découlant de la redevance sur établissements publics ont enregistré une augmentation de 2,8% par rapport à 2023.
- Les revenus tirés de la taxe de séjour ont enregistré une augmentation de 11% par rapport à 2023.
- Concernant les recettes des prestations touristiques on peut noter une continuité dans les bons résultats enregistrés pour les visites de villes et les jeux de piste (CHF 112'000), la vente des produits horlogers (CHF 78'000) et les recettes provenant de la vente en ligne, via le site de J3L (CHF 176'000).
- Au chapitre des indemnités diverses, on retiendra qu'en 2024 les sommes suivantes ont été encaissées: CHF 238'800 pour la partie dédiée de J3L, CHF 77'000 de soutien NPR à la digitalisation de la NTC, CHF 10'000 de la Ville de Neuchâtel pour la communication de Mission Astrophone, CHF 50'000 de la ville de La Chaux-de-Fonds pour l'Espace de l'Urbanisme Horloger, CHF 43'000 comme indemnités pour les secrétariats d'associations, CHF 22'000 comme indemnisation des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle pour le train touristique et CHF 26'000 de refacturations diverses (ST, J3L-edsi, Zenith).

Charges

Les charges touristiques comprennent notamment:

- CHF 774'553 pour le Développement et la communication de l'offre. Ce compte comprend les actions et mesures de communication en relation avec nos offres prioritaires ainsi que les frais d'exploitation des offres Horlogerie et Neuchâtel à la Belle Epoque (cf. détails dans l'annexe aux comptes 2024).
- CHF 1'411'636 pour le Confort de l'hôte. En 2024, on a en particulier enregistré dans ce compte CHF 400'000 pour la Convention Onde Verte, CHF 443'000 pour l'indemnisation aux prestataires touristiques, CHF 445'000 pour les mesures et supports de communication et CHF 123'000 pour les frais relatifs à la digitalisation de la NTC.

6. Discussion et adoption des rapports

Le vérificateur des comptes de la fiduciaire Raffaele Sàrl a contrôlé les comptes et indique qu'ils sont en conformité avec la loi et les statuts.

La discussion est ouverte. GastroNeuchâtel par l'intermédiaire de son président M. David Maye informe qu'il va refuser les comptes pour la raison qu'il n'a pas eu accès aux pièces comptables avant l'assemblée, même s'il ajoute qu'il aura accès à ces pièces dans les jours qui suivent.

Les comptes étant statutairement approuvés à la majorité des membres présents, les comptes 2024 ainsi que tous les rapports précités sont acceptés par 43 voix, 6 oppositions et 1 abstention.

7. Présentation du budget pour 2025

Le comité de Tourisme neuchâtelois a accepté le budget 2025 le 12 novembre 2024. Ce budget est équilibré, avec un total de recettes et de charges de CHF 5'088'000. Le budget 2025 est présenté en page 10 du rapport d'exercice et n'a pas été lu en intégralité. Seuls quelques postes touchant les charges touristiques ont fait l'objet d'un commentaire de Philippe Streiff :

- On a budgété CHF 695'000 pour le Développement et la communication de l'offre : Les principales dépenses prévues sont liées à la communication des offres prioritaires de Tourisme neuchâtelois (NEBE et Horlogerie) pour un montant de CHF 70'000.
- Au titre du Confort de l'hôte, on a budgété CHF 1'350'000, principalement liés à la NTC. Le financement des transports publics gratuits devrait atteindre CHF 350'000 (HT), le défraiement des prestataires touristiques CHF 350'000, la communication de la NTC 550'000 et la digitalisation de la NTC CHF 100'000.

8. Élections du Comité

La période de fonction du comité étant alignée sur les mandats des organes de l'État, son renouvellement a été soumis au vote pour la période 2025–2029.

En plus des membres actuels qui se représentent, deux nouvelles propositions ont été présentées pour intégrer le comité :

1. Mme Patricia Borloz (TransN) en remplacement de M. Pascal Vuilleumier pour la représentation du secteur des transports.
2. Mme Pauline Laurent (hôtel Palafitte) pour remplacer M. Maxime Rod pour le secteur de l'hôtellerie.

L'ensemble du comité, incluant ces deux nouvelles nominations, est élu respectivement réélu à l'unanimité, sous un applaudissement général.

9. Remerciements et divers

Au nom de tout le Comité, le président adresse ensuite des mots de remerciements à Yann Engel et Philippe Streiff pour plus de 30 ans de services exemplaires.

Il retrace leurs longues carrières respectives, commencées en 1990 pour Philippe Streiff et en 1992 pour Yann Engel, toutes deux marquées par de nombreux succès. Les deux dirigeants sont chaleureusement et longuement applaudis par l'assemblée. Une vidéo retraçant les moments forts de leur parcours vient ponctuer cet hommage.

En guise de reconnaissance, deux oliviers à planter dans leurs jardins leur sont offerts.

Mme Laure von Wyss prend ensuite la parole au nom des hôteliers du canton pour remercier Yann Engel de son engagement sans faille en faveur du secteur hôtelier, qui a connu une progression de 53% au cours des 30 dernières années. Une attention dans un établissement hôtelier du canton lui est offert en témoignage de cette reconnaissance.

Elle remet également un présent à Philippe Streiff, au nom de la région du Val-de-Travers, en souvenir de leur longue et fructueuse collaboration.

Le président présente ensuite le nouveau directeur de Tourisme neuchâtelois, M. Yannick Placi, économiste âgé de 37 ans, qui a œuvré jusqu'à maintenant dans le domaine du marketing, notamment au sein du groupe Swatch et de la Migros. Il prendra ses fonctions le 1er août prochain. Le président le félicite chaleureusement pour sa nomination. M. Placi remercie le comité pour la confiance qui lui est accordée, ainsi que Yann Engel et Philippe Streiff pour leur soutien dans la phase de transition. Il se dit enthousiaste à l'idée de reprendre le flambeau.

Le président présente aussi M. Olivier Klausner qui remplacera M. Philippe Streiff en tant que responsable administratif.

Il adresse finalement ses remerciements chaleureux aux membres sortants du comité, M. Pascal Vuilleumier et M. Maxime Rod, pour leur engagement au service de l'association.

Le directeur, de son côté, exprime une reconnaissance particulière à M. Christian Desmeules, véritable « couteau suisse » de Tourisme neuchâtelois, actif sur de nombreux fronts, qu'il s'agisse du train touristique, de la structure gonflable ou du bureau d'accueil de la Vue des Alpes. Toujours disponible et engagé, il prend sa retraite après de nombreuses années de service.

Des remerciements sont également adressés à Pierre-André Jobin, qui prend lui aussi sa retraite tout en ayant accepté d'assurer encore une année la gestion du bureau d'accueil de la Vue des Alpes.

10. Allocution de Mme Florence Nater, Conseillère d'Etat

Mme la Conseillère d'Etat Florence Nater remercie l'assistance pour l'accueil chaleureux qui lui est réservé et exprime à son tour une pensée émue envers M. Pierre Dubois.

Elle souligne que c'est la première fois qu'une femme prend la tête du département de l'économie et de l'action sociale, qui a été renommé ainsi, et rappelle l'importance du tourisme pour l'économie neuchâteloise.

Elle évoque aussi le travail important sur la fiche R_32 du Plan directeur cantonal qui a été réalisé et qui a permis d'identifier clairement les sites prioritaires cantonaux et régionaux. C'est une avancée majeure qui permettra aux collectivités, aux développeurs de projet et aux partenaires touristiques de s'appuyer sur un cadre solide, reconnu et concerté. Cela signifie que ces sites sont appelés à se développer davantage en s'adaptant aux attentes qui évoluent. C'est un outil de pilotage mais aussi un signal politique fort. Le conseil d'Etat croit à l'avenir touristique du canton, au potentiel qui peut encore être exploité et celui qui peut être créé.

Elle se réjouit de collaborer avec les partenaires touristiques, encourage le dialogue entre tous et souhaite bon vent à la nouvelle équipe de direction.

La séance est levée à 20h20

La rédactrice du procès-verbal:
Geneviève Ravezzani

Neuchâtel, le 29 juillet 2025

S. de Lopez
6.8.1015